

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaruelle, 3 juillet 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (212r, 213v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delaruelle, 3 juillet 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47849>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 juillet 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Delaruelle](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à Delaruelle de dater ses lettres en tête de la feuille de papier. Il souhaite qu'il insiste auprès de Guitard pour que celui-ci visite toutes les villes dans lesquelles se trouvent des clients de la manufacture et de lui faire observer que ses engagements avec la maison Jeunehomme n'est pas un motif pour l'empêcher d'étendre sa tournée. Godin autorise Delaruelle à faire ce qu'il juge bon pour l'Algérie en veillant à obtenir des garanties de paiement. Sur la baisse des prix du tarif des marchandises de la manufactures Godin-Lemaire.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Sur le folio 213v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Delaruelle du 3 juillet 1874 et la lettre de Godin à Alexandre Tisserant du 3 juillet 1874.

Mots-clés

[Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Guitard-Gouell \[monsieur\]](#)
- [Maison Jeunehomme](#)

Lieux cités [Algérie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 9 Juillet 70

Cher Monsieur Delaruelle,

Je vous prie d'avoir soin de dater vos lettres en tête de la feuille sur laquelle vous écrirez.

Il y aura à visiter auprès de M. Guittard pour tâcher qu'au moins toutes les villes dans lesquelles nous faisons des affaires, et lui faire remarquer que je ne puis comprendre comment ses engagements avec la maison Jeannin pourraient être un motif pour l'empêcher d'étendre sa juridiction jusqu'aux villes où je fais des affaires, car il n'y a de doute que là un pro-

minent soit demandé, M. Jeannin comme jugee aussi placer les siens. Il est certain que si M. Guittard ne me laisse pas enterrer que cela devienne possible, je ne verrais pas de motif pour changer mes conditions.

Faites pour le mieux pour l'Algérie. Tout en nous assurant des garanties nécessaires pour n'y faire que des opérations inspirant confiance.

Quant à la baisse si on en fait une, elle ne pourra être que de la moitié au des deux tiers au plus de la différence trouvée en moins dans le prix de revient actuel, car il faudra faire compensation sur la masse des produits qui au-

passé en magasin celle à
du priez élève de tous ceux
qui ont été fabriqués dans
le commencement de l'ancien
avec des matières premières
aux anciens priez.

Cette question du priez de
l'ancien me paraît ne pas
être assez l'objet de vos
préoccupations car c'est
vous en réalité qui devriez
étudier ces fluctuations, de
manière à varier et à vo-
dire ce qui est à faire.

Je vous saluté bien
sincèrement

Godin

Versailles 3 Juillet 74
28 rue des réservoirs

Monsieur Cresson

On m'informe qu'en même
temps que vous faites le place-
ment des appareils de chauffage
et autres produits de mon
usine, vous placez les appareils
de chauffage et autres produits
similaires d'une autre maison.

Il ya là un conflit d'intérêts
contraire à ce qui était entendu
lorsque je vous ai autorisé
à placer mes produits. Je
vous donc vous prie de
me donner des explications
sur des faits aussi contraire
à ce que vous aviez affirmé au
moment de venir.

Veuillez agréer, Monsieur,
mes salutations

Godin